Rapport P-193 A de la commission sociale et de la jeunesse chargée d’examiner la pétition P-193 intitulée: «Contre la fermeture des maisons de vacances pour aînés».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 16 janvier 2008)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-193 au Conseil administratif.